



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 134

Question écrite n° 43674

Texte de la question

M. David Habib souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les travaux d'aménagement de la RN 134, en vallée d'Aspe, en raison de la régulation budgétaire imposée par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. En effet, dans l'attente d'arbitrages de Bercy, la direction des routes au ministère de l'équipement a décidé de stopper toutes les opérations, notamment celles entrant dans cadre du contrat de plan État-région 2000-2006. Cette décision qui s'ajoute aux nombreux retards pris pour la modernisation de la RN 134, va à l'encontre de votre engagement auprès de M. Marcelino Iglesias, Président du gouvernement autonome d'Aragon, le 24 avril dernier à Paris, de réaliser rapidement les déviations de Bedous, d'Urdos ainsi que le contournement d'Oloron. Aussi, il lui demande de respecter ses promesses et de prendre, en conséquence, toutes les dispositions qui seront nécessaires à la poursuite des travaux d'aménagement de la RN 134 afin d'éviter ainsi tout retard dans la réalisation des projets concernés.

Texte de la réponse

Pour ce qui concerne les conséquences des gels budgétaires quant à la poursuite des travaux d'aménagement de la route nationale 134 en vallée d'Aspe, le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, a annoncé que, malgré les difficultés budgétaires qui ont conduit le Gouvernement à mettre en réserve 7 milliards d'euros de crédits, il a décidé de ne pas faire supporter de gel aux autorisations de programme envisagées pour la RN 134 en vallée d'Aspe.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43674

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5246

Réponse publiée le : 5 octobre 2004, page 7773